

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 29 JANVIER 2020

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maïlys DEL PIANTA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT,
Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Patricia PROHASKA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET, M. Raymond VILLALBA, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. David CORBIN.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Madame Carine NAVARRO.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maïlys DEL PIANTA.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Madame Maïlys DEL PIANTA a été désignée Secrétaire de séance.

❧❧❧

20 - CESSION DE L'IMMEUBLE SIS 41 RUE DU MARCADET (PARCELLE AK 140)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a décidé de mettre en vente une partie de ses biens immobiliers n'ayant plus à ce jour d'utilité dans l'exercice de ses missions de service public et notamment l'immeuble sis 41 rue du Marcadet, parcelle AK 140.

La parcelle AK 140 mise en vente représente une superficie de 405 m² et comporte un immeuble d'habitation composé de 2 appartements.

Par avis en date du 14 mars 2018, le Pôle d'évaluation domaniale de la Direction Départementale des Finances Publiques a évalué le bien au prix de 48 000 €.

Dans un courrier du 21 janvier 2020, l'agence ORPI Oloron Immobilier et Vallées a présenté une offre d'achat de Monsieur Pierre GASPARIAU et Madame Camille GONZALES BANDRES, résidant à ESCOU, agissant pour le compte de la société 2PC, d'un montant de 46 000 € net vendeur.

Considérant que la Commune entend réduire son parc immobilier n'ayant pas d'utilité pour l'exercice de ses missions de service public,

Considérant l'opportunité pour la Commune que représente cette offre après 5 ans de mise en vente restés infructueux,

Monsieur le Maire propose de se prononcer favorablement sur la cession de la parcelle AK 140 sise 41 rue du Marcadet à la société 2PC représentée par Monsieur Pierre GASPARIAU et Madame Camille GONZALES BANDRES pour la somme de 46 000 € net vendeur.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **DECIDE** de céder la parcelle AK 140 sise 41 rue du Marcadet à Oloron Ste-Marie à la société 2PC représentée par Monsieur Pierre GASPARIAU et Madame Camille GONZALES BANDRES pour la somme de 46 000 € net vendeur.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis de vente, l'acte authentique de vente notarié ainsi que toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette cession,
- **PRECISE** que les frais d'agence seront supportés par l'acquéreur,
- **PRECISE** que les frais inhérents à l'acte seront supportés par l'acquéreur.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 29 janvier 2020.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 04/02/2020



Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 03/02/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 03/02/2020